Association Départementale LOIRE-ATLANTIQUE
AD 44 OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

PRESSE COOP 44

N°57

Revue bimestrielle Abonnement annuel : 4 €
Directeur de la publication : **P GILLET**
n° CPPAP : 0106 G 78524 Imprimé par nos soins

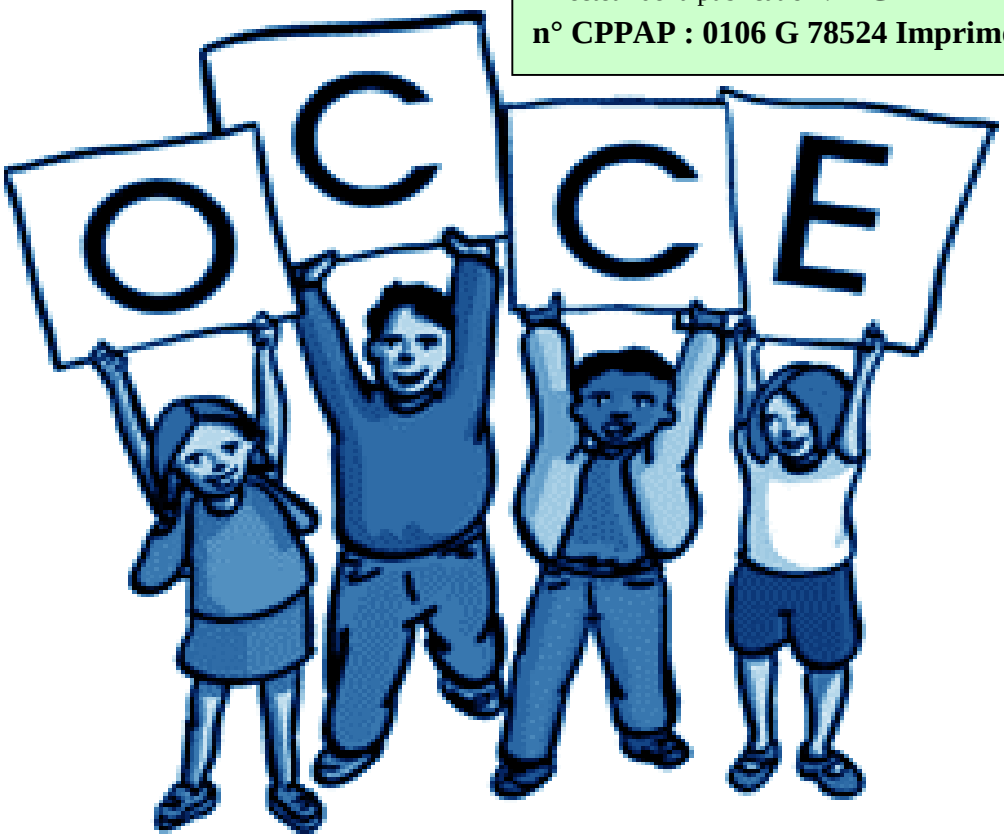

La coopération en ACTES

dans les classes !

Novembre 2010

Bulletin d'informations et de confrontations pédagogiques réalisé par l'O.C.C.E.44

Association Départementale LOIRE-ATLANTIQUE
AD 44 OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Association départementale OCCE de Loire-Atlantique,
47 boulevard Jean Moulin 44100 NANTES
Tel : 02 40 46 93 93 - **Fax :** 02 40 46 96 35 - **Courriel :** ad44@occe.coop
Permanences : *Le lundi et mardi de 9h à 17h et le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h*

EDITO : Vivre la démocratie participative à l'école ?

On nous le martèle à tours de bras dans les médias, la seule manière de s'en sortir dans la vie d'aujourd'hui est de penser par et pour soi, d'élaborer des stratégies individuelles pour être meilleur que l'autre et pour gagner toujours plus pour soi-même.

L'exemple même du mode de gouvernance actuel illustre l'absence de prise en compte de chacun et le manque d'espaces de discussion et de prises de décisions collectives.

Comment dès lors amener les enfants à se construire avec les autres et non contre les autres ?

La pédagogie coopérative fait le pari d'une école au sein de laquelle le droit le plus élémentaire des élèves d'être associés aux décisions qui les concernent est non seulement respecté mais aussi mis en exergue.

C'est notamment par le biais d'un espace de discussion réglée et de prises de décisions réfléchies, le conseil de coopérative, que la pédagogie coopérative relève le défi de la démocratie participative à l'école.

Parce qu'il est salutaire d'apprendre à coopérer face aux difficultés rencontrées tant dans les apprentissages que dans la vie de tous les jours, l'OCCE tente de vous aider dans la mise en œuvre de la COOPERATION en actes à l'école.

Vous découvrirez au fil des pages de ce deuxième PRESSE COOP de l'année des outils et projets visant à promouvoir la coopération dans les écoles et classes, de la maternelle jusqu'à la terminale.

Coopérativement Thomas PRIME

Sommaire du PRESSE COOP 44 - n°57 - Novembre 20 10

2	*Edito et sommaire*
3 à 5	**Où en est-on de nos projets 2010/2011 Etat des lieux des initiatives…**
6	***Lancement de la campagne JPA 2010-2011***
7 à 11	DOSSIER conseil de coopération et coopérative scolaire
12 à 15	**Coup de projecteur sur l'AGENDA COOP**
16	***La leçon de l'aigle***
17	**Classe maternelle – ce matin, atelier Philosophie**
18 à 22	**Lire les mythes pour guérir la peur d'apprendre**
23	La mite, petit papillon de nuit
16	**Malles de prêt de l'OCCE 44 :** Contenu et modalités d'emprunt **+ Pense-bête et abonnement**

Les projets en cours

L'espace de la cour de récréation

Objectif : *Repenser l'organisation de la cour avec les différents acteurs éducatifs et envisager des aménagements (temporaires ou pérennes) de cet espace.*

- ⇨ Ce projet est d'ores et déjà mis en oeuvre par plusieurs écoles qui ont décidé d'amener du jeu dans leur cour ou d'en changer l'aménagement.

Le jeu coopératif à l'école

Objectif : *Faire vivre des séquences sur le jeu coopératif en EPS avec une entrée spécifique autour du « jeu paradoxal ».*

- ⇨ Ce projet se met en œuvre à mesure que les écoles intéressées font appel à l'O.C.C.E.
- ⇨ Des fiches de jeu en cohérence avec les programmes de l'école primaire sont aujourd'hui disponibles sur demande à l'O.C.C.E

Le conseil de coopération à l'école

Objectif : *Faire vivre les conseils de coopérative dans les écoles et dans les classes.*

- ⇨ Ce projet passe notamment par la formation des enseignants et des élèves ainsi que par l'accompagnement des équipes dans la menée des premiers conseils.

Ces projets vous appartiennent et se mettent en place dans vos écoles et classe en concertation avec vous et sur votre temps de travail.

Il suffit de prendre contact avec Thomas à l'O.C.C.E pour les mettre en œuvre.

Aude MAUREL dans les classes du 44...

Cette année encore, l'O.C.C.E.44 vous propose de pouvoir accueillir dans vos classes et écoles l'auteure-illustratrice Aude MAUREL.

Au préalable de toute intervention :

Il est souhaitable que la classe accueillant l'auteure ait au préalable lu un ou plusieurs de ses albums. De même, on demandera aux enseignants de dire à l'avance autour de quel album ils souhaitent que l'intervention se déroule.

Aude MAUREL propose des ateliers à partir de tous ses albums et pour tous les cycles. Elle est aussi toute disposée à adapter la forme et le contenu de ses interventions aux projets en cours dans vos classes.

Proposition de déroulé de l'intervention:

1- Accueil et présentation de l'auteure: Aude se présente et explique aux élèves l'objet de sa venue.

2- La chaîne du livre, de l'idée initiale au livre fini: Présentation de toutes les étapes par lesquelles passe le livre. Les brouillons, le procédé d'illustration, la chaîne d'édition, l'impression, la publication,... Aude s'appuie pour cette étape sur ses pièces originales et supports réels de travail.

3- Présentation du procédé d'illustration de l'album choisi: Aude fait sous les yeux des élèves un exemple d'illustration avec une technique qui lui est propre. Ce même procédé sera réinvesti ensuite par les élèves en ateliers.

4- Ateliers de pratique: En petits groupes ou en classe entière (modalité à discuter au préalable notamment en fonction du type de procédé utilisé et de la disponibilité en matériel) avec l'accompagnement d'Aude.

5- Bilan des ateliers et lecture plaisir: Présentation par les élèves de leurs oeuvres et lecture par Aude d'un de ses albums.

Conditions de rémunération:

Aude MAUREL est accueillie dans les écoles aux conditions de la « Charte d'accueil des auteurs », document de référence.

Les tarifs de la charte sont les suivants:

- Une demi-journée d'intervention: 212 euros net,
- Une journée entière d'intervention: 351 euros net.

L'O.C.C.E.44 se propose quand à elle de participer au financement de cette venue d'auteur dans votre école (pour le cas des écoles affiliées à l'OCCE). Le montant de la participation de l'O.C.C.E.44 est à négocier directement entre les écoles et l'O.C.C.E.

Planning d'inscription pour les interventions d'Aude MAUREL dans les écoles.

Toutes les interventions ont lieu le vendredi cette année. Les écoles s'inscrivent pour une demi-journée au minimum.

Les jours proposés sont les suivants :

vendredi 25 février, vendredi 18 mars, vendredi 1er avril, vendredi 8 avril,

vendredi 15 avril, vendredi 22 avril, vendredi 13 mai,

vendredi 20 mai, vendredi 27 mai et vendredi 3 juin

Afin de fixer au plus vite les modalités de l'intervention (album choisi, type d'atelier, nombre de classes, financement de l'O.C.C.E.44,…), merci de prendre contact avec **Thomas PRIME** à l'O.C.C.E.44 (02.40.46.93.93 ou *ad44@occe.coop*)

Présentation d'Aude par Aude

Mon métier d'auteur-illustratrice me permet, à mon grand plaisir, d'intervenir en milieu scolaire (de la maternelle au collège).
Ces rencontres peuvent être ponctuelles ou s'étendre sur une année scolaire lorsqu'il s'agit de développer un projet d'album avec les enfants.

Quelques exemples de thèmes d'interventions :
- les "coulisses" d'un album (de l'idée, en passant par les esquisses, jusqu'aux illustrations finalisées)
- la chaîne graphique du livre (les différents corps de métier qui interviennent autour du livre, l'impression et la diffusion)
- petit atelier : concevoir une illustration, pas à pas

Interventions sous forme de Work-shops auprès des étudiants en Arts Appliqués.
Quelques exemples de thèmes :
- l'équilibre texte-image dans l'album
- concevoir une illustration en pop-up

Les nouvelles de la JPA

OPÉRATION 1er DEPART EN VACANCES

Toute une frange de la population salariée n'a plus d' aides sociales

Objectifs :

Rendre effectif le droit aux vacances et aux loisirs pour tous les enfants et les jeunes.

Cette opération permet de béneficier d'une aide incitative pour permettre un premier départ en vacances sur une structure collective.

Le seul indicateur pris en compte sur cette opération est le 1er départ, la prise en charge peut aller jusqu'à 60% du prix du séjour avec un maximum de **250 €** par enfant ou jeune.

Un dossier* est à instruire avec l'organisateur,un animateur, travailleur social, enseignant... afin de le soumettre au comité départemental 44 de la JPA qui évaluera l'aide attribuée

*dossier à récupérer à la JPA 44 ou à télécharger sur www.jpa.asso.fr rubrique « actualité » puis « jpa en région »

3 millions d'enfants ne partent pas en vacances

Partenaires :

DOSSIER : conseil de coopération et coopérative scolaire

La coopérative scolaire : un outil participatif et démocratique

La Coopérative scolaire est une association d'élèves au service d'une éducation citoyenne, responsable et solidaire.

Le but des coopératives scolaires est, avant tout, d'éduquer les élèves (par l'apprentissage de la vie associative et la prise de responsabilités réelle en fonction de leur âge) à leur futur rôle de citoyens.
La coopérative, c'est l'éducation citoyenne en actes et cet objectif dépasse largement les problèmes financiers auxquels elle est souvent associée.

La coopérative scolaire **n'a pas pour but de se substituer aux obligations des collectivités territoriales** concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles publiques.
Elle ne doit contribuer ni à la réalisation de travaux, ni à la location ou l'achat de moyens d'enseignement (photocopieur, manuels ou fournitures scolaires), ni au financement des activités obligatoires intégrées dans le Projet d'Ecole et soumises au Conseil d'Ecole.

Les principes généraux du fonctionnement de la coopérative scolaire sont ceux de toute association : **gestion démocratique, rigueur et transparence comptables.**
Comme toute association, elle a des projets et peut avoir besoin de fonds pour les réaliser.
Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, ristournes sur la vente de photographies scolaires…

La recherche de financements, avec les élèves, a une haute valeur éducative.
La mission de l'Ecole n'est pas de former des élèves « consommateurs » passifs et assistés de projets. La mendicité auprès des familles n'est pas l'acte éducatif le plus intéressant. L'importance du projet n'est pas tant dans son objet (sortie, voyage…) que dans la participation active et réelle des élèves à sa réalisation. Faire comprendre aux élèves que la réalisation d'un projet collectif implique échange et participation active de chacun (même dans la recherche des moyens pour le financer) est l'objectif essentiel des projets mis en oeuvre par la coopérative.

La participation financière, quand elle est demandée aux familles, **ne peut être que volontaire** et modique. Elle manifeste la volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école. Mais l'aide que les parents peuvent apporter à la vie de l'association ne se limite pas à la seule contribution financière et ils prennent souvent une part active indispensable à la réalisation des projets de la coopérative. Pour toutes ces raisons, l'ouverture de la coopérative à l'ensemble des partenaires de la communauté éducative est une nécessité qui implique une réelle volonté de transparence, un souci de dialogue et une confiance sincère dans la volonté de mettre en place un indispensable partenariat co-éducatif au service des élèves.

L'affiliation de la coopérative à l'OCCE témoigne, de la part des enseignants, d'une volonté éducative ambitieuse et de l'adhésion à son projet.
Articulées autour de pratiques pédagogiques spécifiques et des valeurs de la « coopération » (solidarité, entraide), les coopératives scolaires représentent un puissant levier éducatif pour la construction de citoyens autonomes et solidaires.
Participer activement à la vie de la coopérative, mettre en place des projets, en rechercher éventuellement les financements, c'est apprendre à débattre, à décider, à mettre en oeuvre, à évaluer…

Le conseil de coopérative ou de coopération : outil unique de prise de décision

Mode d'emploi

Instance de décision, instance de régulation, instance d'évaluation... le conseil est l'institution de base de l'organisation coopérative. Sa mise en place s'appuie sur une réelle volonté de modifier à la fois le statut de l'élève et les relations dans la classe.

DEFINITIONS

Conseil de coopérative ou conseil de coopération?

Conseil: "Assemblée de personnes délibérant sur certaines affaires: conseil municipal; conseil d'administration"

Coopérative: "groupement pratiquant la coopération" (Petit Larousse)

Le conseil de coopérative est donc la réunion des élèves et de l'enseignant de la classe, dans une structure sociale qui se caractérise par les relations de coopération existant entre ses membres. (Les Québécois préfèrent d'ailleurs parler de conseil de coopération soulignant ainsi que ce qui est essentiel dans ce conseil ce sont les relations et non la structure.)

NB:"Mieux vaut un esprit de coopération sans conseil de coopérative qu'un conseil de coopérative sans esprit de coopération"

OBJECTIFS

Un conseil pour coopérer, mais coopérer sur quoi?

La coopération n'est pas une fin en soi, c'est une autre approche, une autre conception de l'apprentissage et des relations qui existent dans la classe.

Le conseil s'intéresse à la vie de la classe sous tous ses aspects.

En conseil on peut parler par exemple:

des finances de la coopérative, des apprentissages en cours; de l'avancement des projets; des réussites ou des difficultés des uns et des autres; des problèmes de relation; des règles de vie dont il convient de se doter; des problèmes internes à l'école....

Au delà de l'expression, à l'intérieur du conseil ce qui est recherché c'est la responsabilisation de l'élève par le partage des pouvoirs:

pouvoir de proposition pouvoir de décision

pouvoir d'organisation pouvoir d'évaluation

pouvoir d'expérimentation pouvoir de gestion

Le conseil n'est pas uniquement un lieu d'expression, il est avant tout une instance d'action.

FONCTIONNEMENT:

Quelle périodicité et quelle durée?

Le conseil est en général hebdomadaire. Il se réunit à date et heure fixes sur une plage spécifique de l'emploi du temps.

La durée du conseil est bien entendu fonction de l'ordre du jour et de la capacité d'attention des élèves.

En cycle 2 la durée est habituellement d'une vingtaine de minutes; elle passe à trois quarts d'heures en fin de cycle 3.

En collège et en lycée les réunions "institutionnelles des délégués élèves" n'excèdent pas cinquante minutes à une heure.

NB: A côté de ces conseils réguliers il peut exister des conseils exceptionnels réunis dans l'urgence en fonction des nécessités.

Qui fixe l'ordre du jour et comment est-il arrêté?

Quand on parle de conseil (conseil d'Administration, conseil d'école, conseil municipal...), on parle nécessairement de l'ordre du jour de ce conseil et des modalités utilisées pour l'arrêter:

C'est le "bureau" qui est chargé d'arrêter l'ordre du jour.

Le bureau est composé d'élèves (en principe trois: Président, secrétaire, trésorier) désignés ou élus par la classe selon des modalités qu'il convient de définir en début d'année.

En réalité, l'ordre du jour est souvent préparé collectivement à partir des sujets d'actualité et des projets en cours.

Il peut aussi y avoir un ordre du jour type qui s'adapte aux événements.

Ordre du jour - l'ordre du jour ordinaire est structuré ainsi :

- Ouverture
- Retour sur le conseil précédent
- Point de situation de la coopérative
- Point régulation (félicitation/critiques/propositions)
- Avancée des projets : informations/débats/prise de décision
- Point divers : « Je veux parler de… »
- Comment va la classe ?
- Fermeture

Pour quelle durée le bureau est-il désigné? Comment est-il renouvelé?...

Le bureau établit l'ordre du jour à partir des propositions qui lui sont faites par les élèves et l'enseignant. Il est libre du choix qu'il fait mais peut le justifier lors de l'ouverture du conseil et préciser ainsi pourquoi tel point a été retenu plutôt que tel autre.

NB: En maternelle, ou dans des classes pratiquant pour la première fois le conseil, l'ordre du jour pourra être arrêté avec l'aide de l'Enseignant. Ce qui est indispensable, c'est de justifier le choix qui est effectué. (On n'arrête pas l'ordre du jour au hasard ou sous la pression insistante d'untel ou d'untel).

Comment les propositions d'ordre du jour sont-elles faites par les élèves?

Plusieurs solutions sont possibles:

L'une d'elles consiste en une boîte à lettres dans laquelle les élèves peuvent glisser leurs propositions;

Sinon, le cahier sur lequel on peut inscrire les sujets dont on veut débattre; (quand on ne sait pas écrire c'est l'Enseignant qui écrit.),

Enfin, des papiers à glisser dans des boites sur lesquels on va exprimer ses "humeurs, problèmes et questionnements",

La boite : "je critique",

La boite : "je félicite",

La boite : "je propose"

Chaque élève a le droit de s'exprimer sur papier libre en respectant les règles suivantes :

- Une critique, félicitation ou proposition doit **être signée,**
- Une critique ne sera traitée en conseil que si les élèves concernés ont d'abord essayé de régler eux-mêmes leur différend sans y être parvenus,

Quels sont les rôles nécessaires au fonctionnement du conseil?

Le Président: il est responsable du déroulement du conseil. Sa tâche est complexe et demande la maîtrise d'un grand nombre de compétences sociales et cognitives:

il distribue la parole; il évite les digressions;

il s'assure que tout le monde a la possibilité de s'exprimer;

il reformule les différentes idées;

il met en perspective les différents points de vue...

il est souvent "le gardien du temps"...

Le secrétaire est le responsable de la mémoire du groupe:

il présente et commente l'ordre du jour;

il fait la synthèse des débats;

il rappelle des décisions prises lors du dernier conseil;

il note les décisions du conseil;

Le trésorier, en collège et éventuellement en cycle 3 est le responsable des finances de la coopérative.

NB:les compétences d'animation du conseil se construisent dans la durée et nécessitent un long travail d'apprentissage. L'enseignant doit amener progressivement les élèves à identifier les comportements et les " méthodes" nécessaires au fonctionnement du conseil. Rien ne lui interdit de tenir les rôles de président et de secrétaire (particulièrement en début d'année) en explicitant la manière dont il s'y prend.

Quelles sont les règles de base nécessaires au bon fonctionnement du conseil ?

L'ordre du jour est connu avant le conseil, ce qui permet de préparer ses interventions;

Tout le monde doit avoir la possibilité de s'exprimer et il est interdit d'interrompre un camarade;

On critique les idées (on est en accord ou en désaccord), pas les personnes.

Le conseil n'est pas un tribunal: il cherche à résoudre des problèmes, à prendre des décisions pour améliorer la vie du groupe, pas à incriminer un de ses membres;

On évite de résoudre les conflits ou les divergences d'opinion en se référant uniquement à la loi de la majorité. (Il peut y avoir des votes indicatifs sans prises de décisions si le consensus ne paraît pas suffisamment large.)

Les décisions prises sont consignées dans un cahier spécial et sont rappelées au début du conseil suivant afin d'en permettre l'évaluation.

Regards du l'agenda coop

Avec "Mon agenda coop" - La coopération, c'est toute l'année !

L'agenda coopératif c'est :
- un moyen original pour noter le travail scolaire,
- un support pour informer les parents,
- des questions pour développer l'esprit coopératif,
- une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble,
- des activités pour développer l'estime de soi- des suggestions pour aller vers l'autre,
- des outils pour s'entraider,
- des astuces pour s'apprécier,
- des défis pour s'évaluer.

Deux agendas sont à votre disposition (accompagnés d'un guide du maître) :

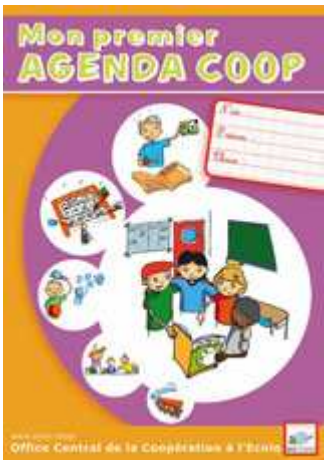

« Mon Premier Agenda Coop »
format A4 pour les élèves de CP-CE1

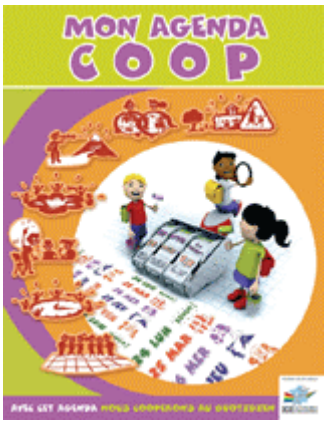

« Mon Agenda Coop »
format 17x22 pour les élèves de cycle 3

***Jean-Yves Vlahovic**, enseignant en CM1 à l'école Jules Verne de Rouans et ses élèves nous font part ci-dessous de leur expérience et vécu autour de l'AGENDA COOP, l'outil coopératif de l'OCCE… Merci à eux pour leur contribution !*

« L'agenda coop, un outil précieux pour tous »

« J'aimerais vous parler des parties de pêche avec mon papi. »

« Aujourd'hui, je me sens triste. »

« Ce que j'aime en automne, c'est aller cueillir des champignons en forêt. »

La journée commence. La parole, distribuée par les responsables élus, est à qui veut la prendre. Car on a le droit d'utiliser son joker, de ne pas répondre à la question du jour. Les camarades de la classe demandent parfois des précisions à celui (celle) qui s'exprime. Chacun

y va de sa réponse, de sa proposition, de ses états d'âme, dévoilant un peu chaque jour une part de lui-même. A l'école, on n'est pas seulement un élève (la fonction), on est avant tout un enfant (la nature) avec ses joies, ses peines, ses émotions, ses rêves …

Au delà de l'aspect purement utilitaire de cahier de textes dans le quel on note ses leçons (une double page pour la semaine, c'est pratique et parlant), l'agenda coop OCCE permet des entrées innovantes :

- entrée dans la journée de travail avec les autres, en s'exprimant par l'écrit et l'oral,

- entrée dans la vie du groupe : je m'appelle Martin, voilà ce que je pense.

- entrée dans la vie de l'enfant, avec le respect de son intimité : j'ai le droit de parler ou de me taire, je dis ce que je veux bien dire.

C'est un « Quoi de neuf ? » revisité. La variété des questions, des suggestions, des sollicitations évitent l'aspect rébarbatif des redites de l'entretien du matin.

En fin de journée, une question et les réponses orales des élèves permettent un bilan ciblé sur un point précis : mes réussites, ce que j'ai aimé, j'ai aidé Untel, …

On y écrit également les projets de la classe et des infos aux parents.

Le recours fréquent aux index en fin de cahier permet de développer l'esprit coopératif, l'aide mutuelle, la réflexion et l'implication de chacun dans la vie de la classe : l'élève idéal ? L'enseignant idéal ? L'école idéale ? Le ciel des sentiments, mon ami secret, mes défis, l'échelle des valeurs, la solidarité dans le monde, mes impressions, … Faire un compliment à un(e) camarade lors d'un rendez-vous au cours de la journée, voilà qui crée une agitation fort sympathique, ma foi. Il faut simplement que l'enseignant veille à ce que chacun reçoive un de ces compliments.

Voilà plusieurs années que j'utilise régulièrement avec la classe cet agenda coop. J'en suis pleinement satisfait car il permet de :

- faire s'exprimer quotidiennement les élèves,

- mieux se connaître (relations entre élèves et enseignant – élèves),

- faire prendre conscience de la vie de groupe,

- développer l'aide mutuelle, le respect, la tolérance,

- s'ouvrir vers l'extérieur,

- pour l'enseignant, se remettre en cause (notion incomprise par certains, une attitude, des certitudes, …)

L'agenda coop est un outil très pratique à la fois pour les enfants (les leçons, mais aussi l'aspect coopératif), les parents (le suivi scolaire à la maison) et l'enseignant : on n'invente pas le fil à couper le beurre tous les jours ; faire vivre au quotidien une classe dans l'esprit coopératif n'est pas toujours simple et nécessite de l'imagination. Les pistes qui sont proposées dans ce cahier sont précieuses, font gagner du temps et laissent toute latitude à l'enseignant d'explorer tel aspect à tel moment. Pour reprendre un mot utilisé (un peu trop à mon goût) par les élèves du CM1 : l'agenda coop, c'est génial !

« L’agenda coop : le choix de ma phrase »

par les élèves du CM1 de l’école publique Jules Verne de Rouans

Ceux qui comme moi aimeraient faire vétérinaire comme métier plus tard, se lèvent. *(Aurore, Geoffrey, Lucie)*

Quelles activités as-tu envie de faire, cette année, en classe ? J’adore les maths. *(Guillaume L)*

Une chose que je trouve belle, c’est le coucher du soleil. *(Laura)*

Ceux qui, comme moi, aiment le football, se lèvent. *(Dylan, Irwin, Guillaume C, Nicolas)*

Ceux qui comme moi, aimeraient faire médecin comme métier plus tard, se lèvent. *(Maëlle)*

Une chose que je trouve particulièrement belle, c’est les fleurs. *(Clarisse)*

Ceux qui comme moi, ont envie de faire de la chorale, se lèvent. *(Antoine)*

Rédige un message de sympathie pour ton rendez –vous : Lucie tu es ma meilleure amie. Je ne pourrai jamais t’oublier. Tu resteras toujours gravée dans mon cœur. *(Emma K)*

Ceux qui comme moi, aimeraient faire dentiste et fauconnier comme métiers plus tard, se lèvent. *(Alan)*

Ce que j’aime en septembre, c’est reprendre le foot. *(Pierre)*

Ce que j’aime à la rentrée, c’est de retrouver mes amis. *(Carmen)*

Ceux qui, comme moi, ont envie d’un chocolat chaud, se lèvent. *(Manuella)*

Ceux qui, comme moi, aimeraient faire pompier comme métier, plus tard, se lèvent. *(Cédric, Mélanie)*

Ceux qui, comme moi, aimeraient faire menuisier comme métier, plus tard, se lèvent. *(Quentin)*

Ce que j’aime en septembre, c’est reprendre l’école. *(Léo)*

Ce que j’aimerais apprendre à l’école, c’est les maths. *(Flavien)*

Ce qui me donne envie de venir à l’école, c’est les copains et le sport. *(Théo)*

Ceux qui comme moi, ont envie de se coucher, se lèvent. *(Aniphae)*

Ceux qui comme moi, ont envie de faire du vélo, se lèvent. *(Emma D, Louis)*

Ceux qui, comme moi, aiment la gymnastique, se lèvent. *(Léa)*

Ceux qui comme moi, aiment les chevaux, se lèvent. *(Manola)*

Textes rédigés en octobre 2010

« L’agenda coop : ce que j’en pense »

par les élèves du CM1 de l’école publique Jules Verne de Rouans

Je trouve qu’il est génial. L’agenda coop, je trouve qu’il y a beaucoup de choses. *(Mélanie)*

Je trouve votre agenda coop très marrant, surtout avec les phrases à compléter et les questions où on doit répondre avec nos propres mots. *(Guillaume C)*

Il est très génial parce qu’il y a des questions. *(Léa)* C’est génial et très éducatif. *(Louis)*

C’est génial, car il n’y a pas beaucoup de solidarité dans le monde. *(Aniphae)*

Je pense que l’agenda coop est intéressant. Je trouve aussi les questions sympas. *(Théo)*

Ce que j’aime dans l’agenda, c’est la question du jour, mettre les numéros des jours quand on note les leçons, et dire des mots à mes camarades. *(Carmen)*

Félicitations pour votre agenda coopératif. Bravo !!! *(Lucie, Emma K et Léo)*

Moi je trouve qu’il est intéressant, je trouve amusant de se dire la question du jour. Il est passionnant car les semaines sont numérotées, ça permet de se repérer dans l’agenda. *(Pierre)*

L’agenda est génial. *(Antoine)* L’agenda coop est important pour les devoirs. *(Clarisse)*

C’est parce qu’on écrit la date, et comme ça on ne peut pas se tromper. *(Dylan)*

Les questions dans l’agenda sont géniales. *(Laura)* C’est marrant. *(Guillaume L)*

Je pense que l’agenda coop a des questions passionnantes. *(Aurore)*

Je trouve que l’agenda est sympa à cause de ses phrases. J’aime bien l’agenda coop parce qu’il est bien illustré. *(Nicolas)*

J’aime cet agenda coop à cause des phrases du jour. J’aime aussi parce qu’il est bien fait. *(Manola)*

L’agenda est bien fait et bien illustré et il y a des questions sympas. *(Irwin)*

L’agenda, c’est génial parce qu’il y a des questions sympas. *(Emma D)*

L’agenda coop me plait, ça fonctionne très bien. *(Flavien)*

J’adore l’agenda coop parce quand on lit des phrases, toute la classe rit, c’est trop cool. *(Manuella)*

Ce que je trouve, c’est qu’il est amusant. *(Cédric)*

L’agenda coop est vraiment très marrant et génial. *(Alan)*

L’agenda coop, je trouve qu’il est génial parce qu’il nous sert à dire ce qu’on pense, ce qu’on aimerait faire plus tard. *(Geoffrey)*

J’aime l’agenda coop parce qu’il est intéressant. *(Maëlle)*

Le cahier est coopératif et génial. Il y a beaucoup de choses. *(Quentin)*

textes rédigés en octobre 2010

La leçon de l'aigle

L'aigle a la plus longue vie de tous les spécimens de son espèce : Il peut vivre jusqu'à 70 ans. Mais pour atteindre cet âge, l'aigle doit prendre une difficile décision en atteignant 40 ans :
1 - Ses longues serres devenues trop flexibles ne peuvent plus se saisir de la proie qui lui sert de nourriture.
2 - Son long et pointu bec devient trop coudé.
3 - Ses ailes sont devenues trop lourdes en raison de leurs nombreuses anciennes plumes épaissies, et elles rendent son vol difficile.

Alors, l'aigle fait face à un choix difficile : mourir ou passer par un processus douloureux de changement qui durera 150 jours... soit 5 longs mois.

Ce processus exige que l'aigle vole jusqu'en haut d'une montagne sur son nid. Là, l'aigle va frotter et frapper son bec contre une roche jusqu'à ce qu'elle l'érode. Après cela, il attendra la repousse d'une corne neuve et rigide qui formera un nouveau bec.
Ensuite, il tentera d'arracher et d'user ses serres. Après cela de nouvelles serres se développeront selon un processus de repousse permanente. Puis encore, l'aigle commencera à plumer ses plumes âgées. Après cela, des plumes neuves plus légères et plus souples repousseront.
Et enfin, après ces cinq mois de douloureuse patience, l'aigle prendra son vol célèbre de renaissance et pourra vivre ses 30 années supplémentaires.

Pourquoi le changement est-il parfois nécessaire pour nous aussi ? Souvent, pour survivre, nous devons, nous aussi, commencer un processus de changement. Nous devons alors parfois douloureusement nous débarrasser de vieilles habitudes, souvenirs, coutumes. C'est seulement libéré du fardeau du passé que nous pouvons alors profiter du présent et de l'avenir.

C'est la leçon de l'aigle.

CE N'EST QU'UN DEBUT

Classe maternelle – ce matin, atelier Philosophie

A tous ceux qui désespèrent de l'Education nationale, on conseille d'aller jeter un œil à ces ateliers à visée philosophique en école... maternelle. Une première, réalisée dans le cadre d'une école en ZEP, à Le Mée-sur-Seine. Les deux cinéastes se font tout petits - personne n'a l'air de remarquer la caméra. L'institutrice allume une bougie, histoire d'instaurer un rituel, et la voilà qui lance ses questions autour de l'intelligence, de la mort, de la différence. Les enfants réagissent : leur parole fuse, libre, sans tabou.

Comme on ne sort pas de la classe, on pense à « Entre les murs ». Même sentiment d'immersion, même France riche de son métissage. Le tableau a ceci de stimulant que ces enfants de 5 ans apprennent autant qu'ils nous enseignent, moins la philosophie que la poésie à l'état pur. Florilège.

L'âme, c'est quoi ? *« Un truc invisible qui est bleu. »*

L'amour ? « *Ça fait des petits guili dans le ventre. »*

La liberté ? *« C'est quand on peut être un petit peu seul, respirer un petit peu et être gentil. »*

Jacques Morice(Télérama)

Lire les mythes pour guérir la peur d'apprendre

janvier 2005

Instituteur en classe spécialisée et psychothérapeute, l'auteur propose dans un ouvrage récent [1] une analyse fort intéressante du cas des élèves qui « ont peur d'apprendre » et donne des pistes fondées sur une pratique pédagogique dans laquelle des références culturelles fortes (en l'occurrence les mythes grecs) sont des moyens de travailler avec les élèves en grand échec ?... [2]

Je suis contrarié à chaque fois que j'entends dire que les enfants dont j'ai la charge ne veulent pas savoir, alors que l'observation vous montre que l'avidité et la curiosité excessive, parce qu'impossible à différer, font partie des causes majeures de leur dysfonctionnement intellectuel. Je l'entends dire par des enseignants qui citent souvent le manque de curiosité comme explication première à ce désinvestissement massif devant les choses de l'esprit. Je l'entends dire aussi par des psychanalystes qui parlent cette fois d'un interdit de savoir, faisant ici allusion à la transgression que peut porter en lui l'accès à la connaissance. Transgression par rapport à un milieu culturel dont ces enfants sont issus, qu'il pourrait être dangereux de dépasser ou de trahir, mais aussi transgression par rapport à des non-dits, à des silences qui ont émaillé l'éducation sur des thèmes se rapportant à la sexualité, aux histoires de famille, à la mort que ces enfants prolongeraient en développant une curiosité en secteur ou en freinant leur désir de savoir.

Bien entendu, je ne nie pas ces raisons, elles existent et je les vois aussi à l'œuvre. Pourtant, elles sont loin d'être à elles seules responsables du désastre intellectuel qui touche la masse de ces enfants, elles nous imposent, à nous enseignants, une image simplificatrice et réductrice de leur fonctionnement intellectuel qui engendre parfois le défaitisme pédagogique. Plus j'avance dans ce métier et plus je suis persuadé que ces enfants ont envie de savoir, qu'ils souhaitent accéder à la connaissance et qu'ils sont prêts à faire beaucoup pour y arriver, excepté une chose, excepté d'apprendre. Savoir, oui ; apprendre et penser, non ; voilà la gageure que nous imposent ces enfants qui ne veulent surtout pas sortir des chemins directs de la connaissance, qui ne veulent pas aller au-delà du voir et de l'entendre pour savoir. Et il n'y a pas besoin de les fréquenter longtemps pour s'apercevoir que ce qu'ils ne supportent surtout pas, c'est le flottement, le doute, la suspension du jugement qui accompagnent nécessairement toute recherche aussi élémentaire soit-elle,

tout problème posé jusqu'à sa résolution. Ils ne le supportent tellement pas qu'ils vont jusqu'à mettre hors circuit leur fonctionnement mental au moment où ils en auraient le plus besoin, c'est-à-dire quand il faut associer, faire des liens, chercher.

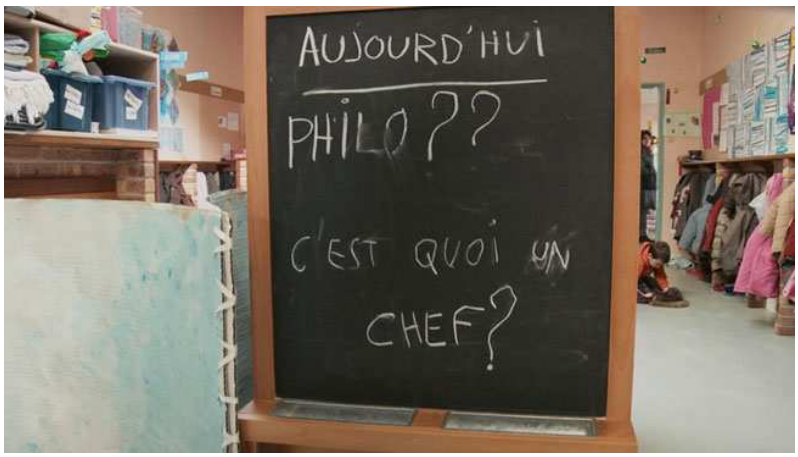

Les risques de la pensée

Quelles raisons peuvent pousser des enfants intelligents à se dessaisir de leurs capacités intellectuelles, à faire disjoncter leur pensée au moment précis où ils en auraient le plus besoin ? Ceci peut-être : ces enfants sont dans des conduites d'évitement de la pensée parce qu'elle porte en elle les germes de leur déstabilisation. Le chemin de la connaissance que l'on voit essentiellement comme une source de progrès, comme un facteur de mieux être, fait peur à ces enfants et ils l'évitent car il est plein de risques pour leur équilibre psychique qu'ils maintiennent de façon précaire.

Comment l'accès à la pensée et aux apprentissages pourrait-il être source de déstabilisation ? Pour le comprendre, prenons ces deux épithètes dont sont taxés maints exercices scolaires : « pourris » et « pour pédés ». Bien sûr ces formules ne sont pas très élaborées. Il n'est pas évident de savoir ce qu'elles véhiculent en dehors du désaccord immédiat et de la coupure qu'elles nous signifient. Cependant, si l'on n'est pas trop atteint dans son narcissisme de pédagogue par ce mépris et que l'on affine son observation, on s'aperçoit que certains de ces enfants, avant d'en arriver à la rupture définitive, acceptent d'entrer dans l'activité qu'ils vont remettre en cause et accompagnent la montée de leur désaccord de petits dessins faits en marge du travail présumé, de remarques faites à haute voix, souvent sous forme de plaisanteries à l'égard des camarades, de réactions caractérielles, qui permettent de faire des hypothèses sur ce qui se joue dans ce moment précis réservé aux apprentissages.

Je crois avoir compris qu'un exercice pourri est un exercice où les informations ne sont plus régies par des liens de certitude, un exercice qui impose un temps de suspension, un temps d'arrêt pour une élaboration même minime parce que *ce qu'il y a à voir ne se donne pas d'emblée*. Associer des lettres pour en faire un son ou un mot quand on ne sait pas encore lire en est un exemple, comme peuvent l'être toute recherche, toute entrée dans un code nouveau qui oblige à prendre des distances avec ce qui est perçu directement et à délaisser certains de ses repères. Ce temps de

suspension qui devrait être propice à la construction et à la mise en forme provoque la dispersion et la déroute. Ces enfants le vivent comme un vide, comme une brèche, parce que le doute et le manque qu'ils y rencontrent sont trop forts pour stimuler l'activité de penser. Au lieu d'être cette anxiété légère et normale que procure le fait de ne pas savoir et qui pousse à chercher, il y a ici frustration intense qui réactive des craintes très anciennes : abandon, éclatement, émasculation, pénétration, dévoration en sont les exemples les plus fréquents. Face à cette montée de l'inquiétude qui s'appuie sur des thèmes aussi crus et désorganisateurs qui pourraient les faire basculer dans la bizarrerie, ces enfants cherchent d'abord à protéger leur équilibre psychique.
Pour cela, ils disposent de trois moyens qu'ils utilisent pratiquement simultanément : - *ils coupent le fil de la pensée ;*

- *ils projettent tout ce pourri qui leur fait si peur sur les exercices, le cadre ou la personne de l'enseignant, causes apparentes de ce désarroi ;*
- *ils passent le relais d'une façon ou d'une autre au corps qui devient l'ultime défenseur, le rempart contre les ennemis qui sont devenus moins menaçants parce qu'ils sont à l'extérieur.*

Le corps-carapace

La meilleure défense que les enfants ont trouvée contre les risques que leur fait courir la pensée est l'utilisation du corps comme carapace virile. La valorisation de la force, du muscle, du mouvement sous sa forme violente ou d'agitation motrice sont les remparts qui permettent de se protéger de ces dangers. À l'inverse, la dépendance, le respect de la loi, la reconnaissance du monde intérieur, valeurs nécessaires pour apprendre, sont autant de remises en question de ce système de défense. Nos exercices qui les imposent, deviennent agents de féminisation, trucs pour pédés, et si l'on insiste, réveillent des fantasmes de soumission, de pénétration et d'émasculation qui vont aggraver les résistances et les troubles.

Ce n'est quand même pas pour rien que ces garçons qui se traitent, à tout propos, de « pédé » et d'« enculé de ta mère », ont toujours dans leur poche ou sur la page de garde de leur cahier de classe, le dessin ou la photo d'un de ces hommes caparaçonnés de muscles, d'un de ces hommes qui savent si bien faire le coup de poing, au moment où l'inquiétude pourrait les déborder, d'un de ces hommes qui semblent croire que tout ce qui est du côté du doute, de l'attente, de la réflexion, porte atteinte à leur virilité. C'est autour de ces héros, tout en surface et en extension, qui n'ont pas d'autre

lieu que le corps pour inscrire leurs expériences et régler leurs conflits, que se fait l'essentiel de leurs identifications et que se tissent, à notre insu, leurs références culturelles. C'est pourquoi je crois presque aussi utile pour la formation d'un pédagogue ou d'un éducateur qui travaillent avec ces enfants d'étudier le mythe d'Héraclès que celui d'Œdipe, et ce n'est pas une boutade !

L'auteur explique ensuite en quoi travailler avec ces élèves sur un mythe comme celui d'Heraklès peut être fructueux. Ce héros grec, symbole même de la virilité et de la force, a tué, dans son enfance, son professeur de lyre parce que celui-ci avait imaginé une nouvelle méthode pour déplacer ses doigts sur les cordes. Le mythe nous raconte les épreuves qui ont été imposées à Héraklès par les siens afin qu'il s'affranchisse de la violence de ses pulsions et qu'il respecte les règles de la société dans laquelle il vivait. Remarquable leçon de pédagogie : les degrés que franchit le héros jusqu'à la quiétude ne sont-ils pas une figuration allégorique du chemin que nous avons à accomplir à ces enfants, souvent violents, dont nous avons l'ambition de restaurer la pensée ?

Serge Boimare insiste donc sur l'importance des médiations culturelles pour relancer le processus d'apprentissage chez des jeunes dont les inquiétudes et les émotions parasitent l'apprentissage. Dans cette perspective il propose deux principes pour guider l'action du pédagogue.

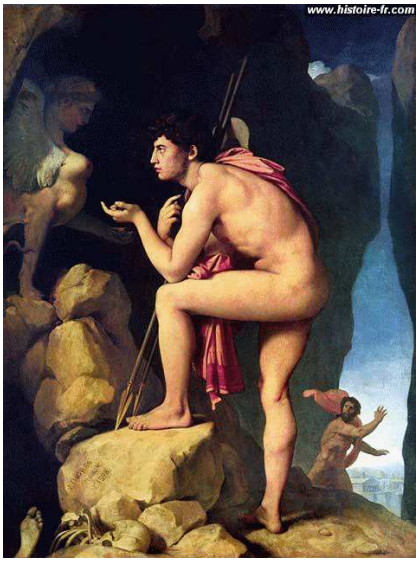

Car plus j'avance dans ce métier, et plus je suis persuadé qu'il n'y aura pas de sortie d'un échec lourd, comme celui que vivent ceux qui n'ont pas réussi à assimiler les bases de la scolarité primaire sans prise en charge des images et des sentiments qui les animent dans la situation d'apprentissage. À condition bien entendu de trouver la voie qui va permettre de les atténuer et de les rendre fréquentables.

Je sais que cette proposition n'est pas habituelle. Je sais qu'il est dit qu'elle risque de dénaturer le cadre pédagogique, de le transformer en lieu pédagogique de second ordre, pourtant je la maintiens. J'irais même jusqu'à dire que la mise à l'écart arbitraire du débordement pulsionnel prôné par certains, est bien plus nocive ; elle risque de stériliser le fonctionnement intellectuel, ce qui n'est pas non plus la vocation du pédagogue.

[...]

Toutefois, si l'on veut maintenir le cadre pédagogique, il est impératif de respecter deux principes : le premier étant de se servir pour alimenter ce

travail d'une médiation culturelle, que celle-ci soit littéraire, scientifique ou artistique. Cette médiation devra remplir un double rôle :

1. Permettre aux questions brûlantes et aux inquiétudes premières d'avoir droit de cité. Mais pas n'importe comment, elles devront être contenues, figurées dans un registre symbolique, dans une métaphore qui les mettra en forme et les atténuera.
2. Offrir dans le même temps, le fil pour s'en éloigner et aménager un cadre où le passage à l'abstraction et à la règle deviendra possible. Pour comprendre ce double rôle de la médiation, je prendrai exemple sur Jules Verne, qui pratique ainsi tout au long de ses romans, n'hésitant pas à ramener son lecteur au plus près des angoisses archaïques avant de lui proposer un cheminement scientifique.

Et j'en arrive au second principe à respecter pour ne pas dénaturer le cadre pédagogique : prendre appui sur ce support, sur cette médiation symbolique et surtout ne pas le délaisser pour aborder les apprentissages, y compris ceux qui sont le plus éloignés de toutes ces préoccupations. C'est à mon avis la meilleure façon de donner une chance à ces enfants et à ces adolescents qui ont un lourd passif scolaire : pouvoir supporter la limite et le renoncement qui vont avec la pensée [3].

Serge Boimare

[1] **Boimare, S.**, *L'enfant et la peur d'apprendre*, Paris, Dunod, 1999.
[2] Cet article est paru dans le numéro spécial 300 des *Cahiers Pédagogiques*, « La motivation », 1992.
[3] **Boimare, S.**, *L'enfant et la peur d'apprendre*, Paris, Dunod, 1999.

Celui qui se laisse définir par les autres... et accepte ainsi d'ignorer ses possibilités

Inspiré d'un conte tibétain

Au pays de mon enfance, il était une fois un jeune garçon qui découvrit un œuf merveilleux dans le nid d'un aigle. Il s'en empara, redescendit au village et mit l'œuf magnifique à couver dans le poulailler de la ferme de ses parents.
Quand l'œuf vînt à éclore, un petit aigle en sortit et grandit parmi les poussins, picorant sa nourriture comme ses compagnons. Un jour, regardant en l'air, il vit un aigle qui planait au-dessus de la ferme.
Il sentit ses ailes frémir et dit à un de ses frères poulet:
- Comme j'aimerais en faire autant!
- Ne sois pas idiot, répondit le poulet, seul un aigle peut voler aussi haut.
Honteux de son désir, le petit aigle retourna gratter la poussière et picorer son grain, le bec au sol. Il ne remit plus jamais en cause la place qu'il croyait avoir reçue sur cette terre.
Imaginez que l'aiglon de cette histoire ait refusé de se laisser définir par les autres et qu'il se soit appuyé sur son envie! Comme l'aigle dans le ciel, il serait devenu ce qu'il est.

Pistes de réflexion

- Qu'est-ce qu'un désir ? Quel est le vôtre ?
- As-tu honte de ton désir ? Si oui, pourquoi ? Sinon, explique ton point de vue.
- Est-ce que tu remets en cause la place que tu as reçue sur cette terre ? Si oui, à quel place voudrais-tu être ? Sinon, quels motifs expliquent ce choix ?
- Imagine la fin de l'histoire si l'aiglon avait refusé de se définir par les autres.
- Est-ce que tes choix sont influencés par les autres ? Si oui, parfois ou souvent ? Et pourquoi? Sinon, donne des exemples concrets.

La mite, petit papillon de nuit

La mite est un petit papillon de nuit qui s'attaque aux vêtements de laine aussi bien qu'à la fourrure. C'est un insecte volant qui est nuisible quand il s'infiltre dans la maison par son régime alimentaire, à l'extérieur elle ne cause pas vraiment de problème.

La mite pond ses œufs en juillet et août, et les œufs éclosent en septembre. Pour éviter que les mites s'attaquent à vos vêtements, le mieux est de les aérer, les laver et laver aussi les armoires peu avant cette période et ainsi éliminer les mites, œufs ou larves.

La mite n'aime pas les odeurs fortes. Des fleurs de lavande déposées dans l'armoire à linge les feront fuir.

Le bois de cèdre aussi à une odeur répulsive pour la mite, mais ne conserve son odeur que pendant une saison, il est important de le frotter avec de l'huile de cèdre pour lui redonner son odeur.

On peut même déposer dans le coffre ou l'armoire un morceau de bois de cèdre, cela est suffisant pour éloigner les mites.

Il y a naturellement la boule à mite, ou naphtaline, qui sert de façon excellente comme produit répulsif et anti-mites. Une boule dans un tiroir suffit à protéger les vêtements, mais il leur donne aussi l'odeur de boules à mites.

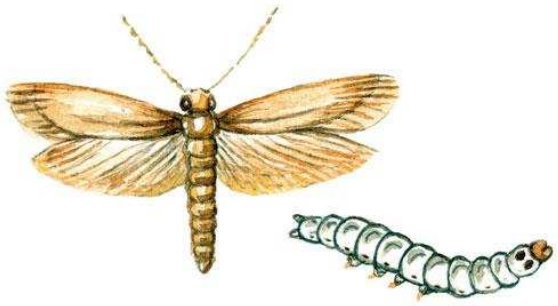

Liste des outils à emprunter à l'O.C.C.E.44

JEUX DE SOCIETE	JEUX D'ADRESSE	LIVRES
Le verger **Le petit verger** **Les chevaliers de la tour** **Au bal des coccinelles** **Sauvez le grand livre des contes** **Gesagt – getan** **Mange ta soupe !** **Le jeu du loup (2 exemplaires)** **Huhuuh** **Némo** **Avanti Mare** **Docteur hérisson** **La forêt enchantée** **La cité des fourmis** **Brigand BRIGANDI** **Les pompiers (2 exemplaires)**	**Möllky** (6 exemplaires) **Billard indien** **Mini flitzer** (6 exemplaires) **Maxi Flitzer** (3 exemplaires)	- **2 malles de livres sur le thème « Art et écologie »** - **2 malles de livres sur le thème « Arts et textiles »**
	DOCUMENTATION	**EXPOSITIONS**
	- **Dossier « conseil de coopération »,** - **Fichiers OCCE,** - **Apprendre en jardinant,** - **Apprendre en jouant,** - **Jeux coopératifs à l'école** - **La coopérative scolaire mode d'emploi**	**- Droits de l'enfant et enfants réfugiés,** **- Développement durable : l'eau,** **- L'éducation pour tous,** **- Migrations pour vivre ensemble,** **- Ecoliers du monde entier.**

CONTACTS et INFOS PRATIQUES

OCCE 44 : ☎ **02 40 46 93 93** 🖷 **02 40 46 96 35**

ad44@occe.coop, c'est notre adresse Internet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MARYSE	**9 / 16 H** **sans interruption**		**sur RDV**	**9 / 12 H**	
THOMAS	**9 / 17 H sans interruption** à l'OCCE ou sur le terrain				
LES MEMBRES DU CA	selon leurs disponibilités professionnelles les CA ont lieu un soir à 17h30 environ 4 à 5 fois par an				

Association départementale OCCE de Loire-Atlantique

47 boulevard Jean Moulin 44100 NANTES (dans les locaux de l'école Lucie AUBRAC)